



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

**AVIS PUBLIC**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON**

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, un **AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Directrice générale, trésorière et greffière adjointe de la Ville que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à l'hôtel de Ville, situé au 50, rue Saint-Patrick, **le lundi 8 juin 2026**, les documents suivants y seront déposés par la trésorière pour l'exercice financier de la Ville se terminant le 31 décembre 2025 :

- Rapport financier ;
- Rapport du vérificateur externe.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 1<sup>er</sup> JOUR DE JUIN 2026**

Directrice générale, trésorière et greffière adjointe  
Marie-Josée Monderie